

**Rencontre Chavilloise du secteur Rive Gauche Sud
Mardi 18 mai 2010
Mairie de Chaville**

ORDRE DU JOUR

- 1 - Introduction** page 2
Jean-Jacques Guillet, Maire de Chaville :
- Mode d'emploi des Rencontres Chavilloises
 - Présentation des intervenants
 - Thèmes abordés ce soir
- 2 – Urbanisme** page
Christophe Tampon-Lajarriette, Maire Adjoint chargé de l'urbanisme :
- Point des sujets sur le secteur
 - Questions des riverains
- 3 – Voirie – Circulation – Stationnement** page
François-Marie Paillet Maire Adjoint chargé de la voirie, de la circulation, de la sécurité et des transports :
- Point des sujets sur le secteur
 - Questions des riverains
- 4 – Environnement** page
Marie-Odile Grandchamp, Maire Adjoint chargé de l'environnement et du développement Durable :
- Présentation d'un composteur
- 5 – Conclusion** page
Jean-Jacques Guillet :
- Invitation à bavarder autour d'un pot

1 – INTRODUCTION DE LA REUNION par Monsieur le Maire

Mode d'emploi des Rencontres Chavilloises

- Découpage de la ville en 8 secteurs « cohérents », c'est à dire des secteurs qui tiennent compte de la voirie, de l'habitat et du nombre de foyers. L'objectif étant un échange entre la municipalité et les Chavillois pour écouter, expliquer et tenter de résoudre au mieux les sujets de proximité. Ce secteur est particulièrement homogène.
- Le rythme prévue de ces « Rencontres Chavilloises est d'une réunion par an et par secteur.
- Des responsables « courroies de transmission » entre les citoyens et les élus :
 - un « animateur » par secteur désigné par le Maire, chargé de récupérer les sujets de préoccupation des habitants et de les transmettre à la mairie.
 - L'animateur est aidé par des « correspondants » (tout le monde peut être correspondant de sa rue ou de son immeuble).
 - Des « élus référents » pour répondre aux questions (2 par secteur)

Présentation par Monsieur le Maire des intervenants présents

- Christophe Tampon-Lajarriette, Maire Adjoint : urbanisme, équipement, patrimoine municipal, Conseiller communautaire
- François-Marie Pailler, Maire Adjoint : voirie, circulation, sécurité, Conseiller communautaire
- Geneviève Daël, Maire Adjoint : affaires scolaires, élue référente du secteur
- Marie-Odile Grandchamp, Maire Adjoint : développement durable, environnement
- Bérengère Le Vasseur, Conseillère municipale : relations avec les établissements scolaires, élue référente du secteur
- Charles et Christiane Dulondel, Animateurs du secteur
- Jean-Michel Draignaud, Directeur des Services techniques
- Jean-Jacques Guillet souligne la présence de son 1^{er} Adjoint, Hervé Lièvre, venu en voisin et de Jean-Charles Orsini, Conseiller municipal de Vélizy.

Thèmes abordés ce soir

Monsieur le Maire souligne la particularité de ce secteur limitrophe avec 2 communes : Vélizy et Viroflay et des conséquences sur le traitement de certains sujets communs.

- Urbanisme avec Christophe Tampon-Lajarriette
- Voirie – Circulation- Stationnement avec François-Marie Pailler
- Développement Durable avec Marie-Odile Grandchamp
- Ces thèmes seront illustrés par des projections : périmètres d'étude, programme d'enfouissement des réseaux, programme de réfection, de voirie,...

2 - URBANISME ***par Christophe Tampon-Lajarriette***

2 -1 - PLU

- Le POS actuel (Plan d'occupation des sols) date en droit de 1998 et n'est plus adapté à la ville actuelle ; il régissait la hauteur des bâtiments.
- Le PLU (Plan local d'urbanisme) est un vrai projet de ville qui tient compte non seulement de l'occupation des sols mais aussi de l'évolution de la population et de ses attentes, La ville a mandaté un bureau d'études pour faire un diagnostic ; une période d'information et de concertation va avoir lieu.
- Calendrier :
 - Octobre 2009 /mars 2010 : élaboration du diagnostic
 - Avril 2010 /septembre 2010 : élaboration du PADD (Projet d'aménagement du développement durable)
 - 27 mai 2010 : Réunion publique pour présenter aux Chavillois ce diagnostic
 - De mai 2010 à mai 2011 : discussion quartier par quartier pour fixer des axes de stratégie
 - Septembre 2010 : débat au Conseil municipal du PADD
 - 2011 : consultation des communes voisines et enquête publique
 - Fin 2011 : approbation du PLU

2 – 2 - Point sur le secteur Rive Gauche Sud

- La seule parcelle susceptible d'évoluer est dans le secteur Maneyrol, là où il y a les services techniques qui vont emménager dans un pavillon proche de la mairie et les tennis qui doivent être rénovés. Ce n'est pour le moment qu'un constat et, si une réflexion devait être engagée, le projet s'établirait en consultation pour une rénovation des tennis et des locaux utilisés par les associations
- Pour Christophe Tampon-Lajarriette, ce secteur est un des atouts de la ville et intéressant par son environnement (forêt, étangs). Son aménagement sera soumis aux futurs règlements d'urbanisme.

2 - 3 – Questions des riverains

➤ **Projet éventuel des tennis_**: Possibilité d'un parking, déplacement des véhicules des Services techniques, construction d'une piscine ?

☞ *Réponse : Parking et déplacement des véhicules : une étude est en cours pour un lieu pour les véhicules et un parking commun aux associations*

Le coût de construction, d'entretien et de fonctionnement d'une piscine est tel que cela ne peut être envisagé pour Chaville. La communauté d'agglomération et les accords entre villes permettent aux Chavillois d'aller dans les piscines voisines. On envisage la construction d'une piscine dans le stade Marcel Bec

➤ **Tarifs des piscines** : peut-on obtenir des tarifs réduits dans les piscines des villes voisines ?

☞ *Réponse : On peut négocier et, dans un avenir proche, la différenciation des tarifs (réduits pour les habitants de la ville d'accueil) sont amenés à disparaître.*

➤ **Nuisances sonores dues au compresseur des tennis_**

☞ *Réponse : On va regarder : ce problème sera solutionné d'ici la Rentrée.*

3 – VOIRIE – CIRCULATION – STATIONNEMENT *par François-Marie Pailler* *et la participation de Jean-Michel Draignaud*

3 – 1 – Voirie

- La voirie fait partie des compétences de la communauté d'agglomération GPSO (Grand Paris Seine Ouest) : la ville a la volonté d'utiliser le montant financier qui lui est alloué pour rénover ses voies soit par une réfection totale (voies qui n'ont jamais été « fondées »), soit par une réfection en surface (structure en bon état)
- Ces réfections sont précédées d'une période de travaux d'enfouissement des réseaux : électricité, fibre optique, réseau d'éclairage public, France-télécom.
- Rénovation de l'éclairage public en cours : les pannes déplorées par les riverains sont dues à la vétusté des installations. La rénovation consiste au remplacement des câbles souterrains, des transformateurs et à la pose de lanternes conçues pour une plus faible consommation. Fin 2010, 61% des linéaires de voies de Chaville auront leurs réseaux enfouis, soit 16 360 mètres linéaires sur un total de 26 859.

Travaux prévus dans le secteur

- 2011 : Enfouissement début juin à octobre des rues Michelet, Jules Ferry, Lamennais, Val Brisemiche
- Plus tard : Jean Jaurès (pour la partie non faite) Léon Honoré et Elphège Thomas fin 2012.
- Fin 2013 : les travaux devraient être terminés

3 - 2 - Questions des riverains

➤ **Stationnement sauvage lors des manifestations des associations rue Maneyrol**

☞ Réponse : Cela fait partie de la réflexion sur la rénovation des tennis.

➤ **Fibre optique : remplacera-t-elle partout dans la ville le câble existant ?**

☞ Réponse de Monsieur le Maire : Oui, avant la fin du mandat, tout Chaville sera câblé avec la fibre optique. Les travaux prévoient des fourreaux ; chaque foyer sera doté d'une prise ; les zones d'immeubles étant plus faciles à équiper, on commencera à Chaville par l'avenue Roger Salengro, zone d'immeubles et aussi d'entreprises. Les zones pavillonnaires suivront ; fin 2014, tout Chaville sera couvert d'un réseau qui accueillera l'ensemble des opérateurs.

➤ **Difficultés pour joindre Numéricable lors de travaux rue Léon Gambetta : raccordements laissés sans protection**

☞ Réponse : Il faut appeler la mairie pour ce genre de problème ; on va intervenir.

➤ **Angle des rues Marcel Rebard et Albert Perdreaux : interventions de plusieurs entreprises sans prévenir et sans coordination pour la remise en état du trottoir**

☞ Réponse : On ira voir sur place.

➤ **Rue Vital Foucher : qualité de l'enrobé de la chaussée et interventions de VEOLIA, à peine la chaussée refaite**

☞ Réponse : Concernant la coordination des entreprises, il faut savoir que les interventions sont différentes et prennent du temps. On veillera à ce qu'elle soit meilleure.

➤ **Rue Marcel Rebard : pas de panneau de signalisation, étroitesse des trottoirs, grilles de récupération des eaux non nettoyées et utilisées comme dépôts d'ordures.**

☞ Réponses : la vitesse est limitée ; 2 ralentisseurs sont aménagés.
Le sujet des grilles non nettoyées est noté.

➤ **Date et durée des travaux d'enfouissement rue Lammenais**

☞ Réponse : les travaux durent environ 3 à 4 mois ; ils commenceront le 7 juin et dureront jusqu'à fin octobre. Les interventions sont différentes et agissent sur différents endroits, ce qui explique la durée des travaux.

➤ **Voies privées : coût éventuel des enfouissements?**

☞ Réponse : C'est gratuit pour les propriétaires.

➤ **Point sur la protection contre les inondations en cas d'orages**

☞ Réponse : l'aménagement du ru de Marivel est en phase terminale. Un collecteur ovoïde de 2m50 a été mis en place par le SIAVRM en 1985 ; il permet de recueillir les sur-verses de Saint Hubert jusqu'à Salengro et décharge ainsi le ru de la ferme.
Depuis ces aménagements, nous n'avons plus eu d'inondations dans le quartier.

➤ **Déversement et pollution de l'étang de Val Brisemiche
Statut non officiel de l'étang de Brisemiche**

☞ Réponse : étude en cours de GPSO des branchements suspects .Le caniveau entre les 2 étangs appartiendrait à chaque propriétaire riverain.

3 – 3 - Circulation - Stationnement

- Le stationnement est réglementé par un arrêté qui l'interdit en dehors des marquages sur la chaussée.
- Certaines voies étant communes avec Viroflay et Vélizy, des rencontres régulières ont lieu avec ces villes pour coordonner les travaux et les projets.
- Les difficultés :
 - le nombre croissant de voitures par foyer,
 - l'utilisation de garages comme pièces à vivre,
 - les voitures « extérieures » aux abords des gares, sont à l'origine de stationnements « sauvages », notamment sur des bateaux ou sur les trottoirs.
 - L'étroitesse de certaines rues et des trottoirs
- Solutions envisagées :
 - Incitation à prendre les transports en commun, à marcher ou rouler à vélo,
 - création dans le futur de zones de rencontre (zones limitées à 20 km/h où la priorité est donnée aux piétons puis aux vélos, puis bus et véhicules motorisés) et des zones 30 dans des voies structurantes (égalité vélos/voitures)

3 – 4 - Questions des riverains

➤ **Vitesse et stationnement sauvage : Rues de Jouy, Vital Foucher**

➤ **Demande de radars**

☞ *Réponses : Nous dépendons du commissariat de Sèvres qui couvre 3 communes (Chaville, Sèvres et Ville d'Avray) avec des effectifs limités. Nous n'avons que 2 ASVP sur Chaville qui tournent mais ne peuvent pas tout voir. Nous alerterons à nouveau le commissariat. Nous améliorons actuellement le dispositif. 6 radars éducatifs ont été implantés à Chaville : on poursuit la mise en place de systèmes.*

➤ **Rues Maneyrol et Michelet : stationnement anarchique sur les trottoirs lors des réunions ; les piétons (avec poussettes éventuellement) sont obligés de marcher sur la chaussée. Voitures ventouses**

☞ *Réponses : c'est un problème de police que nous allons alerter.*

Rappel de la procédure : appeler le commissariat en leur indiquant l'endroit et l'immatriculation du véhicule. La police constate, verbalise au bout d'une semaine et procède à l'enlèvement.

➤ **Rue Jean Jaurès : stationnement non autorisé (panneau) d'une camionnette près du passage sous la voie ferrée.**

☞ *Réponse : on ira voir sur place.*

➤ **Rue du Pavé de Meudon, Vitesse et rond Point coupé par les automobilistes**

☞ Réponse : nous irons voir le rond point et alerterons la police

➤ **Feu tricolore au niveau du 35 rue de Jouy : la priorité piétons n'est pas visible pour les automobilistes**

☞ Réponse : on vérifiera. Projet en cours avec Viroflay sur tout ce secteur.

➤ **Sécurisation du trajet du bus au carrefour Perdreaux/Jaurès**

☞ Réponse : la solution réside dans le respect de la limitation de vitesse

➤ **Le stationnement unilatéral rue Albert Perdreaux, du côté du trottoir le plus large a pour conséquence que des voitures stationnent à cheval sur le trottoir étroit d'en face ; leur poids abime la terrasse de certains propriétaires.**

☞ Réponse : on ira voir sur place

➤ **Massif de fleurs gênant rue de Jouy devant la crêperie : il oblige les bus à monter sur le trottoir pour tourner**

☞ Réponse : voir à réduire le massif

➤ **Rue du Pavé de Meudon : rachat de la voie par le département**

➤ **Fermeture de cette voie par l'ONF**

➤ **Fermeture de cette voie le dimanche**

➤ **L'interdire aux plus de 3T5**

☞ Réponse de Monsieur le Maire : le rachat n'est ni envisagé ni souhaitable si l'on veut éviter un accroissement de la circulation. On ne peut pas la fermer mais on peut l'interdire aux camions de plus de 3T5 ; on discute avec l'ONF pour un meilleur aménagement, notamment avec des parcours pédestres.

3 – 5 - Questions diverses ou envoyées par écrit

➤ **Carte Imagin'R/amélioration des tarifs**

☞ Réponse de Monsieur le Maire : Le système actuel est basé sur la réglementation du STIF ; nous avons demandé au STIF une dérogation pour un tarif spécial en faveur des collégiens éloignés du collège Jean Moulin : cela nous a été refusé.

La ville prend 2/3 de la carte Imagin'R à sa charge (98 €) et a mis en place une allocation forfaitaire de 280 € pour les écoliers du Primaire éloignés de plus de 600 mètres de leur école.

99 collégiens du quartier Ursine bénéficient de la carte Imagin'R sur 230 au total.

Les transports font partie de la compétence de GPSO. Une unification du système est en cours pour plus de justice et on pourra imaginer une tarification spéciale pour les scolaires.

➤ **Horaires des bus non adaptés pour l'heure de rentrée à Anatole France et bus qui se suivent**

☞ Réponse : on peut tenter d'intervenir pour aménager des horaires ; on l'a déjà fait et on a obtenu que des écoliers puissent rentrer déjeuner ; on va essayer à nouveau et signaler les 2 bus qui se suivent.

➤ **Rue Michelet : demande d'un abribus remplacé par un banc**

☞ Réponse de Monsieur le Maire : Chaville a demandé à GPSO un schéma directeur pour un mobilier urbain moderne, pratique et homogène.

➤ **Disparition de la pendule de la mairie**

☞ Réponse : la pendule sur le fronton de la mairie a été enlevée il y a plusieurs années pour permettre d'écrire « Liberté, Egalité, Fraternité ».

Celle devant la mairie faisait partie d'un affichage publicitaire ; la publicité ne concernant que des commerces extérieurs à Chaville, le contrat n'a pas été renouvelé. Il reste la pendule du marché en centre ville.

➤ **Nuisances olfactives dues aux fumées dégagées par certaines cheminées dont les propriétaires brûlent de mauvais combustibles**

☞ Réponse : il est difficile de vérifier la qualité des combustibles brûlés par les riverains. La convivialité de voisinage aide à résoudre ce genre de sujet.

➤ **Traitement de la voirie lors des chutes de neige**

☞ Réponse : traitement rapide dans la plupart des voies malgré la soudaineté des chutes et leur importance. La disponibilité du sel n'a pas permis le traitement de toutes les rues ; priorité a été donnée aux voies à grande circulation.

➤ **Abattage d'arbres dangereux rue Albert Perdreux**

☞ Réponse : sur domaine ONF

➤ **Demande d'une poubelle à côté du conteneur à verre rue de Jouy**

☞ Réponse : demande transmise aux services techniques

➤ **Demande de remise en place du panneau d'interdiction de circuler aux 2 roues dans le passage sous la voie ferrée entre Jaurès et Gambetta**

☞ Réponse : demande transmise aux services techniques

➤ **Constructions sans permis**

☞ Réponse : les constructions de moins de 20m font l'objet d'une déclaration préalable de travaux ; au-delà il faut faire une demande de permis de construire. Sur demande, la ville peut vérifier si une construction est faite en toute légalité.

4 – ENVIRONNEMENT *par Marie-Odile Grandchamp*

4 – 1 - Présentation d'un composteur

Nous devons non seulement réduire nos déchets mais aussi les recycler d'où la possibilité de recycler une partie de nos déchets avec l'achat d'un composteur.

- Possibilité d'achat à GPSO pour 15€
- Permet d'obtenir au bout de 10 mois du compost en utilisant 20 à 30% de nos déchets Mode d'emploi :
 - Utiliser les déchets de taille (gazon, petites branches, feuilles), d'épluchures, papier.
 - Ne pas mettre de déchets d'animaux (coquilles d'œuf autorisées)
 - Ne pas trop remplir
 - Retourner de temps en temps
 - Arroser un peu

4 – 2 - Question envoyée par écrit

➤ Abattage des arbres autour de l'étang d'Ursine

☞ Ces arbres sont sur le domaine ONF.

L'abattage a été décidé compte tenu de la vétusté des arbres et de leurs racines qui menaçaient les rives de l'étang. Cette opération a été validée par l'association « Ursine-Environnement ».

5 - CONCLUSION *par Jean-Jacques Guillet*

Monsieur le Maire invite les assistants à bavarder autour d'un pot.

ANNEXE
Synthèse des points à suivre
Rencontre Chavilloise Rive Gauche Sud du mardi 18 mai 2010

2010 – 1 - Nuisances sonores dues au compresseur des tennis_

➤ *Solutionner ce problème d'ici la Rentrée.*

2010 – 2 - Angle des rues Marcel Rebard et Albert Perdreaux : interventions de plusieurs entreprises sans prévenir et sans coordination pour la remise en état du trottoir

➤ *Voir sur place.*

2010 – 3 – Vitesse et stationnement sauvage dans tout le quartier :

➤ *Alerter la police nationale et lui demander de faire des rondes plus souvent*

2010 - 4 - Rue Marcel Rebard : pas de panneau de signalisation, étroitesse des trottoirs, grilles de récupération des eaux non nettoyées et utilisées comme dépôts d'ordures. .

➤ *Voir sur place le sujet du panneau et nettoyer les grilles.*

2010 – 5 - Rue du Pavé de Meudon, Vitesse et rond Point coupée par les automobilistes

➤ *Voir sur place le rond point et alerter la police*

2010 – 6 - Massif de fleurs gênant rue de Jouy (?) devant la crêperie : il oblige les bus à monter sur le trottoir pour tourner

➤ *Etudier la réduction du massif*

2010 – 7 - Horaires des bus non adaptés pour l'heure de rentrée à Anatole France et bus qui se suivent

➤ *Essayer à nouveau d'aménager les horaires et signaler les 2 bus qui se suivent.*

2010 – 8 - Demande d'une poubelle à côté du conteneur à verre, rue de Jouy

➤ *Etudier la pose d'une poubelle*

2010 – 9 - Demande de remise en place du panneau d'interdiction de circuler aux 2 roues dans le passage sous la voie ferrée entre Jaurès et Gambetta

➤ *Vérifier la présence ou l'absence de ce panneau*